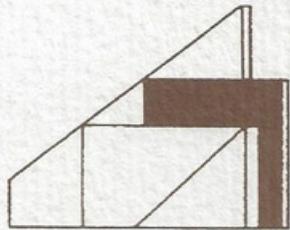


L'Echo de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ÉTUDES DE JOIGNY



- Editorial La Belle Epoque Quand Joigny était Chef-Lieu d'Arrondissement La vie est courte au cimetière commence l'éternité
- La descente du Christ aux Enfers Les Joviniens sur les routes de l'Exode Commandant TULASNE à Joigny Rapport de l'abbé Leblanc curé de Looze (1906) Voyage à Paris l'A.C.E.J. le 8 Juin 1998. Assemblée Générale - Activités Liste des Adhérents



entreprise de bâtiment

MORESK

89300 JOIGNY Route de Chamvres

Tél : 03 86 62 11 67 - Fax 03 86 62 50 10

LE RESTAURANT DU MOULIN
vous propose sa cuisine traditionnelle

EN SEMAINE: Ses menus à 75F et 125F - Son plat du jour à 50F

LE WEEK-END: Ses menus à 125F et 160F

TERRASSE AU BORD DE L'EAU

89300 PAROY -SUR- THOLON (4km de Joigny)
Tél. 03.86.91.00.63 (Fermé Lundi soir et Mardi)



GROUPAMA

assurance MUTUELLE D'ASSURANCE

Laurent HONIAT et son équipe sont à votre écoute

19, avenue Gambetta à JOIGNY

TÉL 03 86 62 17 54



FAX 03 86 62 47 87

au
Panier Sympa



M. & M^{me} J. L. TROLEZ

**ALIMENTATION
FRUITS ET LÉGUMES**

LIVRAISON LE MERCREDI APRES MIDI

OUVERT LE DIMANCHE TOUTE LA JOURNÉE

Tel : 03 86 62 17 56

RCA 378 145 189

30, Avenue Gambetta

89300 JOIGNY

ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ETUDES DE JOIGNY

Echo de Joigny n° 56,

EDITORIAL

par Bernard Fleury

Trente ans!

Notre association aura 30 ans le 25 octobre 1999.

L'an passé, je vous promettais la publication des rapports de la première réunion préparatoire de 1965 et de l'assemblée générale constitutive de notre association (25 octobre 1969); voilà qui est fait.

Nous vous exhortons à lire avec l'attention qu'elle mérite l'allocution de Madame Vanneroy; on pourrait en reprendre tous les termes tant leur force reste intacte; il en est de même pour le rapport du Colonel Pierre Bertiaux dont les préoccupations sont toujours les nôtres: bien que certains problèmes soulevés soient résolus, beaucoup, et pas des moindres, restent à réaliser, le musée par exemple.

Dans ce numéro vous pouvez consulter ces rapports initiaux, de même que le rapport moral de notre dernière assemblée générale, pour que les membres de notre association, qui n'ont pas pu y assister, ne soient pas coupés de la vie de celle-ci.

A l'instar de nos collègues de la société scientifique de Clamecy, nous publions aussi la liste de nos membres, ce qui leur permettra de mieux se connaître.

Il me faut aussi renouveler l'hommage que je dois à mes prédécesseurs, en particulier au Commandant Macaisne pour la façon particulièrement courtoise qui a régné pour la transmission du flambeau!

Il y a donc maintenant un an que nous sommes en charge des destinées de l'ACEJ. Qu'avons-nous fait? ... D'abord, continuer l'oeuvre entreprise.

Une particularité tout de même, j'ai dû personnellement prendre en charge les "voyages", depuis que Thérèse Emin s'est retirée dans sa mairie.

Nous sommes allés à Montargis au printemps; les échos que j'en ai eus sont généralement favorables.

Nous irons, en principe, le 26 septembre à Clamecy et Varzy, pour constater qu'une ville ne doit pas nécessairement être grande pour mettre son patrimoine en valeur, ni pour avoir des musées du plus grand intérêt.

Au plus tôt, je souhaite trouver une bonne âme pour s'occuper de cette tâche importante. Le président ne doit pas être un homme orchestre!

Une autre innovation et pas des moindres sera la publication de plaquettes thématiques constituant une collection intitulée "Mémoire et Patrimoine".

Cette collection aura pour but de pérenniser en particulier les diaporamas constitués par Madeleine Boissy concernant les rues de Joigny, ainsi que les recherches faites à l'occasion des expositions thématiques annuelles sous la conduite d'Eliane Robineau .

La première sortira cet été à l'occasion de l'exposition consacrée aux "peintures murales des églises icaunaises".

C'est une véritable encyclopédie qu' Eliane Robineau et Madeleine Boissy nous ont concoctée. Tous les amateurs d'art et d'histoire se feront un devoir de l'avoir dans leur bibliothèque.

D'autres suivront.

"Les maisons à pans de bois", que nous devions éditer cette année, verront leur publication retardée pour des raisons indépendantes de notre volonté.

En outre, soyez assurés que nous n'avons pas renoncé à ouvrir les rangs de notre association aux chercheurs des sociétés soeurs et en particulier aux plus jeunes qui seront les garants de la relève nécessaire à la pérennité de notre entreprise. Il faut être patient et déterminé.

L'Echo n°56 sera peut-être un peu moins volumineux que prévu, car deux articles, dont un particulièrement important, qui nous avaient été promis, nous font défaut. Ne pouvant pas différer plus longtemps l'édition de cette année, nous "mettons sous presse" sans eux. Cependant, il est évident que nous comptons sur leurs auteurs pour l'an prochain, car ils sont d'un grand intérêt.

Au demeurant, je suis persuadé que vous prendrez un plaisir certain à lire ce 56ème numéro de l'Echo et que vous serez des ambassadeurs convaincants pour augmenter le nombre des adhérents dont les cotisations constituent la ressource principale permettant le fonctionnement de notre entreprise.

Vous devez remarquer que cette année, nous avons ramené à 100F le montant de la cotisation en espérant voir augmenter votre nombre. Si notre pari s'avère faux, nous devrons bien évidemment revenir à un prix plus élevé.

Bernard Fleury.

Association Culturelle d'Etudes de Joigny.

Procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 25 octobre 1969.

1°) Exposé par Madame Vanneroy de l'historique et des buts de l'association:

"Mesdames, Messieurs,

Je me vois contrainte de prendre le fauteuil présidentiel par l'absence de Monsieur Sirjacques dont nous regrettons tous l'absence, d'autant plus que c'est pour raison de santé qu'il est l'empêché d'être parmi nous.

Je vous remercie tous et toutes d'avoir bien voulu répondre à notre appel pour venir nous aider dans notre effort pour fonder cette fameuse Société Culturelle d'Etudes de Joigny que nous souhaitons depuis si longtemps; nous remercions aussi Maître Lendaïs qui a bien voulu nous aider, Monsieur Marcoux de Toucy, qui nous a fait profiter de son expérience.

Nous remercions aussi Monsieur Durr et nos collègues de la Société des Sciences de l'Yonne qui ont bien voulu nous entourer de leur bienveillance et nous donner leur patronage. Je remercie aussi tout particulièrement les membres de la Société qui habitent Joigny, puisque c'est à eux que nous devons l'origine de cette association.

Nous nous sommes, en effet, réunis pour participer à l'inventaire qui avait été décidé par Monsieur Malraux et, une fois groupés pour quelques séances de travail, nous avons décidé de rester unis pour nous occuper du vieux Joigny. Et maintenant nous vous appelons à la rescouasse, tout simplement, comme le faisaient autrefois nos ancêtres - dans ce lieu où nous sommes d'ailleurs - chaque fois qu'un problème se posait pour la ville de Joigny.

Ce moment est arrivé important pour nous. Si grâce à un plan d'urbanisme, assez remarquable, nous avons pu sauvegarder à la vieille ville son caractère ancien, tandis que Joigny prenait vraiment la physionomie d'une ville ultramoderne - Le vieux Joigny a gardé le caractère qu'il pouvait avoir dès les premières années du XIX^e siècle. Il nous reste donc à conserver ce qui existe, mais aussi, grâce à nos initiatives personnelles et collectives, à mettre en valeur les monuments qui sont restés, à les mieux présenter, à les rendre plus accessibles aux gens qui traversent notre ville et qu'il faut, à la fois, intéresser et retenir.

Le colonel Bertiaux avait fait naguère toute une étude en ce sens qui pourra nous servir de point de départ.

Il faut aussi rechercher le passé de la vieille ville. Les recherches peuvent être faites d'abord dans le site et le sol de la région; une équipe de jeunes s'en occupe activement, elle viendra nous en parler tout à l'heure. Il y a aussi des recherches à faire dans nos archives qui, jusqu'à présent, n'ont été que très superficiellement explorées, alors qu'elles sont anciennes et assez riches.

Le résultat cherché sera, si nous y réussissons, communiqué dans un bulletin que nous espérons faire paraître deux fois par an: à Pâques et à l'automne de façon à vous tenir au courant de nos recherches. Le bulletin sera distribué à tous les membres honoraires et Monsieur Sirjacques, lors de son dernier voyage à Mayen, a bien voulu prendre des contacts qui aboutiront à des échanges d'articles et de documents qui ne pourront donner à notre bulletin qu'un intérêt beaucoup plus marqué.

Monsieur le Chanoine Mégnien vous montrera tout à l'heure qu'il n'est pas encore trop tard pour recueillir des traditions. Il serait souhaitable qu'on puisse réunir dans un musée sans prétention des documents, des objets qui se rapportent à nos vieilles occupations artisanales. Et nous avons aussi une mission à remplir, c'est d'intéresser les jeunes à la vie de notre vieille ville. Je suis sûre, d'ailleurs, par quelques témoignages, qu'ils répondront nombreux à notre appel, car beaucoup commencent à s'intéresser à l'Histoire.

Alors, je vous demande, à tous et toutes, de vouloir bien nous aider. Nous vous demandons un peu d'argent, parce que c'est nécessaire; nous vous demandons beaucoup d'activités, parce que les tâches sont nombreuses et variées. Nous vous demandons de choisir celles qui vous tiennent à cœur et d'essayer de nous aider, particulièrement, pour la préparation de l'inventaire.

Nous vous demandons donc une bonne dose d'activité et puis beaucoup d'amour pour le passé de notre ville et beaucoup de bonne volonté pour assurer sa survie."

Applaudissements...

2°) Lecture du rapport de Sylvain Fry (Nous n'en avons aucune trace).

3°) Lecture des statuts par Maître Lendais (Ils furent publiés dans l'Echo).

Observations de MM. Racine et Bourgeois:

- les convocations doivent comporter l'ordre du jour et parvenir 15 jours à l'avance.
- en cas de dissolution, verser les fonds à des sociétés ayant des buts analogues

4°) Les Statuts sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale.

5°) Election du conseil d'administration.

Madame Vanneroy propose: "Nous avons pensé que, pour faciliter le démarrage, le premier conseil pourrait être composé des membres de la Société des Sciences."

Sont donc élus:

MM. et Mmes Bertiaux, Beauvais, Bolzinger, Breuillet, Caselli, Calmus, Casimir, Cordier, Ct David, Delabre, Delage, Deruelle, Dr Fleury, Franjou, Germineau, Lallemant, Abbé Leboeuf, Lendais, Jeandot-Rouget, Macaisne, Marot, Moreau, Mlle Proly, Mlle Goutière, Sausverd, RP Simonet, Schneider, Sirjacques, Mme Vanneroy, Vuillaume, Membres de la SSHNY résidents à Joigny, auxquels furent ajoutés MM. Jean Racine et René Bourgeois.

Ce dernier élit le bureau suivant:

Présidente: Mme Vanneroy.

Vice-Présidents: M. Sirjacques, représentant la municipalité.

 M. Lendais, président du Syndicat d'Initiative.

 Le Colonel Pierre Bertiaux.

Secrétaire: M. l'abbé Leboeuf.

Secrétaire adjoints aux études: M. Casimir.

Secrétaire adjoint aux publications: M. Macaisne.

Trésorier: M. Bolzinger.

Deux adjoint à désigner.

Archiviste: Mlle Goutierre, bibliothécaire municipale.

signé: Marthe Vanneroy.

NB: Il n'est pas fait mention, dans le rapport, ni de l'intervention des jeunes archéologues, ni de celle du chanoine Mégnien, annoncés dans l'allocution de Mme Vanneroy.

REUNION DU 12 OCTOBRE 1965 DES AMIS DU VIEUX JOIGNY

Quelques personnes, amies d'un vieux Joigny intimement lié au Joigny d'aujourd'hui, se sont réunis le Mardi 12 Octobre 1965 à 18 H. 30 à la Bibliothèque de Joigny,

Etaient présents :

Madame : METAIRIE

Madame : VANNEROY

Messieurs : BERTIAUX

BOLZINGER

CORDIER

DELABRE

FRANJOU

Abbé LEBOEUF

SIRJACQUES

SAUSVERD

Etaient excusés :

Mademoiselle SERVIN

Messieurs : BENOIT - BOURGEOIS et CASIMIR.

Madame VANNEROY prononce quelques paroles de remerciements et de bienvenue puis le Colonel BERTIAUX expose quels sont, à son avis, les buts à poursuivre par notre groupement, savoir :

- Etablir une histoire aussi complète que possible de notre cité.

- Sauvegarder et faire sauvegarder les vestiges, monuments et les ensembles intéressants du vieux Joigny. Faire protéger et aménager les sites naturels, caractéristiques de la ville et de ses environs immédiats.

- Rassembler dans un Musée Jovinien et de Joigny tout ce qui concerne la vie de notre ville depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle.

Avant de voir plus en détail les points ci-dessus il est précisé que:

-L'action des "Amis du Vieux Joigny" sera menée absolument en dehors de toute question politique, religieuse ou de "personne".

-Ce groupement de Joviniens poursuivant un même but n'a pour le moment tout au moins, rien d'une "société" dans le sens légal de ce terme. Il est néanmoins rappelé qu'il existe des associations locales pour la sauvegarde des villes groupées en une association nationale agissant en liaison avec les Ministères des Affaires Culturelles et de la construction. Peut-être sera-t-il intéressant plus tard d'envisager la création à Joigny d'une "Association de Sauvegarde" ce qui peut permettre d'avoir des appuis et des aides à ne pas dédaigner.

-Notre groupement ne fait partie de la Municipalité de Joigny mais il doit cependant agir sous l'égide de cette Municipalité, avec son aide comme nous devons aider la "ville" en toute circonstance. Cela suppose donc des liaisons étroites suivies et confiantes de part et d'autre. Il est agréable de souligner ici que ces liaisons existent déjà et ont déjà eu des résultats heureux.

Le colonel Bertiaux continue, point par point, plus en détail son exposé :

Histoire de Joigny : De nombreux écrits existent concernant Joigny. Il y a lieu tout d'abord de rechercher tout ce qui a été écrit sur notre cité (ouvrage d'imprimerie, manuscrits, articles de revues, de journaux, extraits de livres et de publications diverses) de recueillir certaines traditions orales intéressantes et de faire ainsi le relevé "Bibliographique de ce qui concerne Joigny".

Madame Vanneroy, particulièrement qualifiée pour cette tâche, accepte de diriger ces recherches et de dresser cette "Bibliographie" Jovinienne.

"L'histoire de Joigny" pourrait comprendre :

- Une histoire générale - des origines de la ville à nos jours - de l'avis unanime Madame Vanneroy est là aussi, la personne la plus compétente pour mener à bien ce travail, assistée de Mademoiselle Servin par exemple.

- Des annexes particulières à chaque aspect de la vie de la cité traitées par des personnes connaissant le mieux ces questions particulières à travers les âges :

- Joigny-Municipal (organisation municipale-vie politique et administrative-bâtiments municipaux etc...) - Monsieur Sirjacques

- Joigny et son cadre (les "urbanisations" successives, son développement - rôle et importance de la rivière, de la forêt etc...) Monsieur X ?
 - Joigny économique (vie commerciale, agricole, artisanale, industrielle etc...) sera pressenti : Monsieur Casimir.
 - Joigny et ses vieilles professions (leurs corporations, leurs histoires, leurs traditions etc...).
 - Joigny médical et social (la "santé" de la ville, les épidémies, l'hygiène (ou le manque d'hygiène) (les établissements hospitaliers, les œuvres sociales et charitables, l'action sociale et humaine etc...) Monsieur X ?.
 - Joigny scolaire - Monsieur Bourgeois sera pressenti.
 - Joigny religieux - Monsieur l'Abbé Leboeuf.
 - Joigny militaire - Colonel Bertiaux.

Cette énumération n'est en rien limitative, d'ailleurs d'autres aspects de la vie Jovinienne pouvant et devant avoir leur place ici (sports - aviation - musique- l'habitat individuel et collectif etc... les transports).

Certes il y a beaucoup à faire sans perdre de temps.

MONUMENTS - ENSEMBLES - SITES NATURELS

Le colonel Bertiaux rappelle qu'il a déjà remis à ce sujet un petit travail à la municipalité le 18 Juin 1964, et qu'à la demande de la Directrice du Syndicat d'Initiative, il vient d'être établi par Madame Vanneroy et lui-même une fiche intéressante cette question importante.

Ici, encore la tâche est lourde, sa réalisation sera longue, il ne faut donc pas perdre de temps. Il faut :

A) Mettre nos monuments et nos ensembles à conserver en propreté, en ordre et en état. Citons simplement pour mémoire, entre autres :

- Château - en attendant des gros travaux, faire disparaître affiches, tuyaux de poêle sur façade, vieilles inscriptions, etc...

- Porte d'enceinte dite de la prison a été parfaitement restaurée mais est séparée par un séchoir installé confortablement juste devant cette porte, sur toute sa largeur.

- Maison place du Pilori, cette façade très curieuse et d'une facture très rare se dégrade de plus en plus. Une action est à entreprendre d'urgence (l'Hopital qui en est le propriétaire - Beaux-Arts?).

- Porte Saint-Jean - Place Saint-Jean - Cet ensemble est très visité et très photographié quotidiennement. Malheureusement le vent aidant il est toujours sale.

- Eglise Saint-André - Gouttière à réparer.

- Maison 18 rue Porte du Bois (probablement ancienne maison communale) à sauvegarder.

D'autres exemples pourraient être donnés, il faut agir vite.

B) Définir les "ensembles" historiques à conserver.

Bien entendu, il ne s'agit pas de conserver toutes les anciennes maisons, tous les vieux quartiers, de nombreux immeubles, sales, dangereux, sans intérêt devant disparaître, mais ainsi que la municipalité l'a déjà envisagé, d'autres ensembles sont à restaurer et à conserver, par exemple :

- Place Saint-André (avec allée de la Chapelle des Ferrand).

- Place Saint-Jean.

- Place de l'Hôtel de Ville.

- Haut de la Rue du Loquet.

- Cour du Théâtre - dite de la Halle aux Grains avec remise en état des grilles de l'ancienne fermeture de la route de Paris.

- Façade entière du quartier Dubois Thainville.

- Guimbarde etc... etc...

avec ensuite, bien entendu, aménager ces ensembles dans leur cadre général.

C) Identifier et renseigner monuments et ensembles.

En apposant sur les lieux et immeubles intéressants des plaques genre "Provins" visibles, discrètes (dans leur dimension, leur forme et leur couleur) simples mais cependant complètes (4 ou 5 lignes au maximum). De même des plaques seraient à placer sur les maisons ayant reçu des "hôtes" célèbres ou illustres (Louis Bonaparte - Duc de Chartres etc...) et à l'entrée du quartier Dubois Thainville pour rappeler les régiments ayant occupé ce quartier depuis 1769.

Au total, il semble qu'il doit être envisagé la réalisation et la pose d'une trentaine de plaques au maximum.

D) Protéger et aménager nos sites naturels.

Dans la plupart des cas, peu de choses suffirait pour aménager nos principaux sites naturels (Forêt - Côte Saint-Jacques - Rives de l'Yonne- Chapeau - Allée de Villeroy etc...) Par exemple : élagage des arbres au printemps, pose d'une table d'orientation au Belvédère, tournants de routes et chemins à élargir avec création de garage, réalisation de circuits en forêt, avec remise en état de chemins et sentiers etc... etc...

D'autre part protéger nos sites (type de constructions à édifier, publicité malencontreuse etc...)

Dans le même ordre d'idée, il est certain qu'une éducation du public reste à faire (respect des immeubles, des monuments publics, des paysages etc... etc...)

Ce paragraphe peut paraître étranger au "Vieux Joigny" mais le cadre naturel d'aujourd'hui de notre "cité" est celui de toujours.

E) Situer et rendre accessible le Joigny pittoresque.

Un touriste arrivant à Joigny sait, le plus souvent, qu'il y a "quelque chose" à voir mais il ne sait où et comment s'y rendre. Donc à côté de la permanence du Syndicat d'Initiative il faudrait installer un plan croquis grand, simple, complet, donnant les points à visiter avec des numéros repères et portant différents itinéraires à emprunter facilement, compte-tenu de la réglementation locale de la circulation (sens unique - parquages) en ville, dans les environs et en forêt.

Les personnes présentes sont d'accord sur ce qui précède en soulignant que :

Les paragraphes A et B relèvent de la ville et des Beaux-Arts.

Les paragraphes C et D paraissent relever avant tout du Syndicat d'initiative agissant en accord avec la "municipalité".

- - - - -

MUSEE JOVINIEN ET DE JOIGNY : Le colonel Bertiaux précise, qu'à son sens ces expressions "Joviniens et de Joigny" correspondent à deux idées différentes savoir :

Musée de Joigny : c'est-à-dire accueillant des documents, œuvres d'art, et objets, dignes d'être présentés, mais ne concernant pas spécifiquement Joigny. Par exemple il existe déjà une vingtaine (1) de tableaux d'artistes plus au moins connus, qui seront à exposer.

Musée Jovinien : Il s'agit là de choses intéressant avant tout Joigny et ses environs : le Joigny historique et le Joigny folklorique pourrait-on dire avec des salles par corps de métiers (vignerons, tisserands, charpentiers d'eau, fabriquants d'armes à feu et de poudre etc... etc...) et ses souvenirs propres du passé (documents, gravures, dossiers, photos, ferrures, boiseries, armes, poteries, pierres etc...)

Monsieur le Maire a bien voulu envisager de réserver un immeuble municipal en vue de l'installation de notre musée dont l'appellation exacte reste à déterminer. Deux articles du dernier Bulletin Municipal (Juillet 1965) ont traité de cette question (l'un de Monsieur Mouza, l'autre du Colonel Bertiaux) et il doit être entrepris ou continuer à faire dès maintenant :

- "Sensibiliser" les esprits Joviniens.
- l'inventaire de ce que nous possédons (rassemblé ou non)
- le groupage de ce que nous avons.
- le sauvetage d'objets menacés (exemple : escalier et rampe de la maison en ruine de la rue Rambaud - tableaux Jobie Duval du manège Louis-Bonaparte etc...)
- la recherche de ce qui peut entrer dans notre musée (recherches à faire auprès des Administrations et des particuliers).

Les personnes présentes sont également d'accord sur la réalisation de ce musée et offrent leur concours. Monsieur Delabre verrait un musée concernant non seulement Joigny et ses environs mais intéressant aussi tout ce qui a été et reste - le Jovinien - en particulier. Bonne note est prise mais pour le moment il faut savoir limiter nos ambitions.

Avant de résumer, après étude, l'exposé du colonel Bertiaux, Monsieur l'Abbé Leboeuf dit que des jeunes gens de Joigny s'intéressent aux fouilles mais qu'ils ont à être orientés et aidés, après avoir bien entendu, obtenu les autorisations régulières d'effectuer ces fouilles.

En conclusion et après discussion, il est décidé que les actions ci-après sont à mener dès maintenant :

Bibliographie Jovinienne par Madame Vanneroy à qui doivent être fournis les renseignements que nous pouvons posséder.

Histoire de Joigny par tous :

- Suggestions pour établir le plan définitif de ce travail (à remettre à Madame Vanneroy ou au colonel Bertiaux).

- Recherche des "spécialistes" acceptant de traiter les différentes parties de notre histoire de Joigny.

Monuments et Ensembles par tous :

Donner à la réunion de Novembre (ou par écrit au colonel Bertiaux, en cas d'absence à cette réunion) les éléments permettant d'agir ou faire agir par la municipalité, auprès des services compétents, les Beaux-Arts en particulier pour effectuer dès maintenant les mises en propreté, en ordre, en sécurité qui s'imposent et qui peuvent être réalisées sans grosses dépenses.

A cette même réunion de Novembre, préparer une intervention par écrit, soit sous couvert de la Municipalité soit de la Municipalité elle-même; auprès du Syndicat d'Initiatives de Joigny pour réaliser avant le printemps 1966 si possible :

- L'identification de certains immeubles, monuments et ensembles par plaques de renseignements.
- L'aménagement et la protection des sites naturels.
- La signalisation des itinéraires d'accès aux points à visiter et de promenade (ville - forêt - Yonne) avec réalisation urgentes du "plan-croquis pour pilote" (sic) à installer près de la permanence du Syndicat d'Initiative.

MUSEE

A) par Monsieur Sirjacques :

attribution et aménagement sommaire d'un local (probablement de la maison Rosapelly) pour stocker en ordre et en sécurité ce que nous avons déjà pour le musée.

B) par colonel Bertiaux - (avec l'aide de la ville) - groupage (avec inventaire) dans ce local de ce qui est dispersé dans de mauvaises conditions à tous les points de vue, à la salle du musée, au manège Louis Bonaparte, dans la remise Rosapelly)

C) par tous - recherches de "richesses" pouvant exister partout.

D) par la "Ville" - récupération des boiseries et ferrures intéressantes existantes dans des immeubles en ruine ou en cours de démolition.

FOUILLES par Monsieur Sirjacques - donner connaissance des formalités à faire pour procéder à une ouverture régulière de fouilles

Bien entendu, Monsieur le Maire de Joigny sera tenu au courant de nos projets et de nos activités et un exemplaire de cette note lui sera envoyé.

La prochaine réunion aura lieu à la Bibliothèque à 18 H 30 entre le 15 et 20 Novembre. Probablement le Mardi 16 à 18 H 30 avec l'ordre du jour suivant:

- a) suggestions diverses concernant la note ci-dessus.
- b) établissement dans les grandes lignes d'un programme définitif avec répartition des tâches.
- c) résultat des actions énumérées plus haut.
- d) relevé des actions à mener en Novembre et Décembre.
- e) questions diverses - points particuliers (liste des objets et monuments classés etc...)

Il est rappelé que toute personne s'intéressant à notre ville d'hier, et voulant nous apporter, et sa compétence et son aide active sera accueillie avec intérêt et sympathie dans le groupe des amis du vieux Joigny.

Joigny le 15 Octobre 1965
Pour les "Amis du Vieux Joigny"

Signé : Bertiaux Pierre



LA VIE MUNICIPALE DE JOIGNY A LA BELLE EPOQUE

Par Bernard FLEURY

Ce qu'il est convenu d'appeler la "Belle Epoque" commence avec le siècle et finit au début de la Grande Guerre.

Joigny, alors, est gérée par les municipalités Besnard.

Le but de cette communication est, en fait, de retracer la vie de notre cité sous les différents mandats de celui qui fut l'un des maires les plus importants que Joigny ait connu.

Après avoir découvert les photos de son enterrement, qui furent à l'origine de l'article qui lui a été consacré dans l'Echo de Joigny n° 54, j'ai été amené à faire des recherches le concernant dans les archives municipales. Cette étude a été bâtie à partir des notes prises à cette occasion. Nous remonterons cependant un peu dans le temps, d'une trentaine d'années, pour mieux appréhender la situation.

Pour bien comprendre cette période qui nous intéresse à Joigny, il est nécessaire de résumer les grandes lignes de ce qui s'est passé à l'échelon national.

La France de 1870 à 1914.

La guerre de 1870 voit la chute du Second Empire.

Paris subit un siège long et pénible. Le petit peuple, très sensiblement augmenté pendant tout le XIXème siècle par l'apport de nombreux ruraux -et aussi la petite bourgeoisie du commerce et de l'artisanat-, avait souffert de famine; il se voit privé des maigres ressources que lui apportait la Garde Nationale; le gouvernement versaillais la supprime en même temps qu'il rétablit le paiement des loyers suspendu pendant le siège. C'est alors l'insurrection de la Commune réprimée dans le sang par Thiers. L'assemblée élue immédiatement après tente le rétablissement de la royauté en élisant Mac-Mahon à la présidence de la République. Mais le vote des lois constitutionnelles de 1875, suivi de l'élection d'une chambre républicaine en 1876, amène Mac-Mahon à la démission en 1879.

Alors, la République est bien installée.

Durant les 20 ans, qui suivent (1879-1899), la France est gouvernée par la République des modérés (encore appelés opportunistes), Gambetta, Jules Grévy, Jules Ferry dont l'oeuvre principale est la création d'un enseignement gratuit, laïque et obligatoire et, aussi, la politique de colonisation. Cette période est largement contestée à gauche comme à droite. Le Boulangisme de 1885 à 1889 a fortement ébranlé le pays; de même que les scandales comme l'affaire de Panama" et les attentats à la bombe des anarchistes. Et puis, le plus grave, à partir de 1898, après le fameux appel de Zola, la révision du procès Dreyfus divise la France en deux camps farouchement opposés.

Pour les élections de 1899, les républicains, afin de contrecarrer l'agitation nationaliste se regroupent au sein d'un "Bloc des gauches" qui gagne les élections.

De 1899 à 1914, le pays est dirigé par la "République radicale".

D'abord Waldeck-Rousseau applique avec modération la loi de 1901 sur les congrégations religieuses. Ensuite, au contraire, Emile Combes fait preuve d'un anticléricalisme rigoureux qui aboutira au vote, en 1905, de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat (1), source d'une grande agitation dans le pays. Clémenceau, qui lui succède, réprime avec vigueur les violentes grèves ouvrières et la fronde des viticulteurs du Midi. Le "Bloc des gauches" n'y survit pas.

A partir de 1911, le pays est gouverné par les modérés, Poincaré et Barthou, alors que se précise la menace d'une guerre.

Cependant, à la veille de celle-ci, en 1914, socialistes et radicaux remportent une victoire éclatante aux législatives!

La "Belle Epoque" correspond à cette "république radicale" de 1899 à 1914. Pourquoi?

Le Franc Germinal, dont la parité n'a pas changé depuis 1803, fait figure de monnaie de référence.

La France elle-même est un peu le phare du monde après les mémorables expositions internationales de 1889 -avec la tour Eiffel- et de 1900.

L'agriculture décolle grâce à la mécanisation, aux engrains, aux communications très améliorées par le chemin de fer.

L'industrie, malgré un protectionnisme excessif, exporte ses productions textiles (20% de la production mondiale), ses automobiles (2ème du monde); l'industrie aéronautique est la première.

La France est riche et prospère: de 1870 à 1914, la fortune nationale augmente de 150%, les dépôts des caisses d'épargne sont multipliés par 10! Les capitaux français placés à l'étranger représentent 20% de l'ensemble des placements internationaux! Mais, c'est peut-être là que le bât blesse: les Français négligent les placements intérieurs et l'industrie décolle moins vite que chez les voisins allemands ou anglais.

Globalement, l'ensemble de la société profite du progrès, mais très inégalement. Si le sort des classes moyennes et des paysans s'est amélioré sensiblement, la haute bourgeoisie en a encore plus profité, 2000 personnes se partagent 60% de la fortune française.

Les ouvriers sont un peu mieux lotis qu'ils ne l'étaient, mais, leur sort reste précaire, aussi voit-on le milieu ouvrier s'organiser tant sur le plan politique que syndical.

C'est la création de la SFIO en 1905, qui prend un essor rapide avec Jean Jaurès (Plus de 100 députés en 1914!).

(1) - Emilie Desjeux a peint le fameux banquet d'Auxerre au cours duquel "le petit père" Combes a prononcé le discours préliminaire à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. (Cf. article du Chanoine Leboeuf - Echo n° 55).

C'est surtout la création, dès 1895, de la CGT, dont les dirigeants sont très durs et indépendants des "politiques" plus modérés.

Sous leur pression, sont votées les lois sur les retraites ouvrières, le repos hebdomadaire, la journée de 10 heures (1910)

Pendant ce temps-là, que se passe-t-il à Joigny?

L'évolution politique y est conforme à celle de la nation.

Elle est dominée par deux personnages de condition bourgeoise mais d'opinion "de gauche", Henri Bonnerot et Félix Besnard, dont le destin est comparable:

- Même profession, le second succédant au premier dans sa charge d'avoué,
- Début très jeune dans la carrière 32 ans pour le premier, 30 ans à peine pour le second,
- Long mandat municipal, 15 ans pour Bonnerot (La totalité en tant que maire), 25 ans pour Besnard dont 17 ans maire,
- Election à un mandat national après le conseil général,
- Décès prématuré subit, 48 ans pour le premier, 55 ans pour le second.

Nous passerons sous silence la carrière d'Henri Bonnerot, malgré son importance, parce qu'elle s'est déroulée avant la période qui nous intéresse.

En janvier 1886, Henri Bonnerot meurt trois mois après avoir été élu député. Sa charge est reprise par Félix Besnard de 20 ans son cadet; ce dernier a alors 28 ans. Deux ans plus tard, celui-ci épouse Nelly Poisson, fille d'un rentier et nièce d'un important commerçant de la ville. La même année, lors des élections municipales, Delécole, qui a succédé à Bonnerot à la mairie demande à Besnard de se présenter sur sa liste pour le scrutin de ballottage; il est élu 21ème sur 23. A la suite de ces élections, c'est Zanotte, libraire-imprimeur installé sur le quai de Paris (2) et éditeur du "Républicain de l'Yonne", qui est élu premier magistrat.

Les conseillers de l'équipe de Bonnerot avaient été désesparés par son décès imprévisible, car manifestement, sa succession n'était pas prévue. Zanotte lui-même avait du mal à supporter les "assauts" répétés de l'opposition emmenée par Droin et Leriche; excédé, en 1891, après trois ans de mandat, il démissionne du poste de maire; Besnard se porte candidat, mais il est nouveau conseiller et n'a que 33 ans, alors faute de consensus, Zanotte est réélu. Lors des élections de mai 1892, il est reconduit dans ses fonctions qu'il accepte car, cette fois-ci l'opposition n'a pas d'élu. Besnard est élu en 7ème position sur 23 et est promu premier adjoint par 20 voix, 2 allant à Feneux qui deviendra 2ème adjoint et 1 à Bertho, le doyen d'âge qui avait été élu dans un tour précédent mais avait refusé le poste;

(2) - La librairie- imprimerie Zanotte se trouvait là où étaient les meubles Ryon. Son gendre Hamelin la transféra à la place de la quincaillerie Crouzy, quand celle-ci déménagea pour l'avenue Gambetta. C'est maintenant la librairie Berger.

Besnard est alors élu aux commissions éclairage-eau, travaux du collège, contentieux, legs Montmarin, ainsi qu'à la commission administrative de l'hospice; de même, insatiable, il se présente à la direction de la Caisse d'épargne et est élu cinquième directeur par 8 voix contre 6 à Lavollée . Au renouvellement de 1896, l'opposition ayant obtenu 8 sièges, Zanotte ne se représente pas et c'est Besnard qui lui succède, élu par 14 voix contre 8 à Collomb, représentant l'opposition, et une à Feneux qui est élu premier adjoint. Par la suite, il fut constamment réélu dans les tout premiers avec sa liste entière.

Besnard avait l'ambition et la force de caractère qui manquaient à ses prédecesseurs; de plus, il était tenace et persévérant. Ses prétentions ne s'arrêtaien pas à la mairie: en 1898, il se présente aux élections du conseil général, mais est battu par le sortant, Pierre Saulnier, avocat à la cour d'appel de Paris; 6 ans plus tard, il arrive à déloger ce dernier de justesse; ses réélections furent plus faciles.

Le même scénario se reproduit pour le Sénat: candidat malheureux en 1900, il est élu en 1909 à la faveur d'une triangulaire.

On peut dire qu'alors, il est un professionnel de la politique, car il cède son étude et devient avoué honoraire.

A la "Haute Assemblée", il se fait remarquer par un rapport "sur les moyens de lutte contre la dépopulation" que le président du Sénat, Antonin Dubost, mentionnera dans son éloge funèbre.

Cette carrière politique se promettait d'être longue et fructueuse quand elle fut subitement interrompue le 20 mai 1913 après seulement quelques jours de maladie totalement imprévisible. Ses obsèques furent grandioses.

La mairie échoit à Auguste Vacquier, banquier et président du Tribunal de commerce après une élection complémentaire qui voit l'élection d'Henri Hamelin, gendre de Zanotte et directeur du "Républicain". Ce dernier postule aussi avec succès à la succession de Besnard au Conseil général. (3)

Un an après, c'était le début de la Grande Guerre.

La Belle Epoque était finie.

A Joigny, elle avait coïncidé avec les municipalités Besnard.

Quelles en furent les grandes réalisations?

Le 22 juillet 1906, Gaston Doumergue, alors ministre du commerce, de l'industrie et du travail (4), inaugure l'hôtel de la Caisse d'Epargne et les nouveaux bâtiments de l'hospice et du collège; cette importante manifestation se termine par un grand banquet dans les salons de l'hôtel de ville présidé par le ministre en personne; y assistent également Bienvenue-Martin, sénateur, ancien ministre, Lordereau et Bézine, sénateurs, Loup, Cornet et Milliaux, députés, plusieurs conseillers généraux, le Préfet, le Sous-Préfet, le colonel du 1er Dragons, les membres du Conseil d'administration de la Caisse d'Epargne et divers fonctionnaires.

(3) - Hamelin fut élu sénateur en 1922 et réélu en 1930; il resta donc sénateur pendant 18 ans; en 1931 il fut élu secrétaire du Sénat, puis questeur en 1936 et renouvelé jusqu'en 1940; ce poste est important, il s'agit en fait de l'un des trois administrateurs-gestionnaires du Sénat et de ses biens.

(4) - Gaston Doumergue fut ensuite président du Conseil (1913-1914), puis président du Sénat (1923) et, enfin, président de la République en 1924 après la démission de Millerand.

L'inauguration de ces trois importantes constructions nouvelles furent un jour de gloire pour les édiles municipaux, même si Caisse d'Epargne et Hospice avaient des administrations particulières, en fait, les administrateurs étaient issus en totalité du Conseil municipal pour l'Hospice, en partie pour la Caisse d'Epargne et elles étaient présidées par le maire.

Le collège.

Comme l'a rappelé la présidente Ginette Barde dans un bulletin des Anciens du Collège, l'important legs Ragobert (100 000F) devait être en partie consacré à la modernisation du Collège (Délibération du 8 février 1891). Dans ce but, une commission municipale spéciale est créée associant l'opposition en la personne de Leriche, Besnard, jeune élu, en faisant partie.

Un concours d'architecte est lancé. Le 22 novembre 1891; c'est Rigaud, architecte à Joigny, qui l'emporte et est chargé de l'exécution, les deux suivants sont dédommagés. Le 28 janvier 1892, un débat important concerne le projet du nouveau collège et, à cette occasion, Barath, professeur de dessin de l'établissement reçoit une gratification de 100F pour l'exécution des plans de l'état de l'édifice avant sa transformation (5).

Un rapport d'experts est fait le 12 février 1892; on y présente un projet de bâtiment en L de 19 mètres pour la partie la plus longue et 15 pour la plus courte, élevé sur caves, un sous-sol surmonté d'un vaste rez-de-chaussée et recouvert d'un grand comble à la "Philiberte" (sic) très élevé".

Le 13 août 1893, le conseil décide l'achat d'une maison enclavée.

Le 19 juillet 1896, Rigaud décédé est remplacé par son successeur, Georges Pelletier (6), pour poursuivre les travaux du collège; c'est lui qui le signera en façade.

Le 22 août 1896, le conseil vote une somme de 1200F pour faire un buste de Ragobert à installer dans la cour du collège (7); il décide, en outre, de la création d'une chaire de philosophie.

La réception définitive des travaux intervient le 10 décembre 1900; les travaux étaient terminés depuis août.

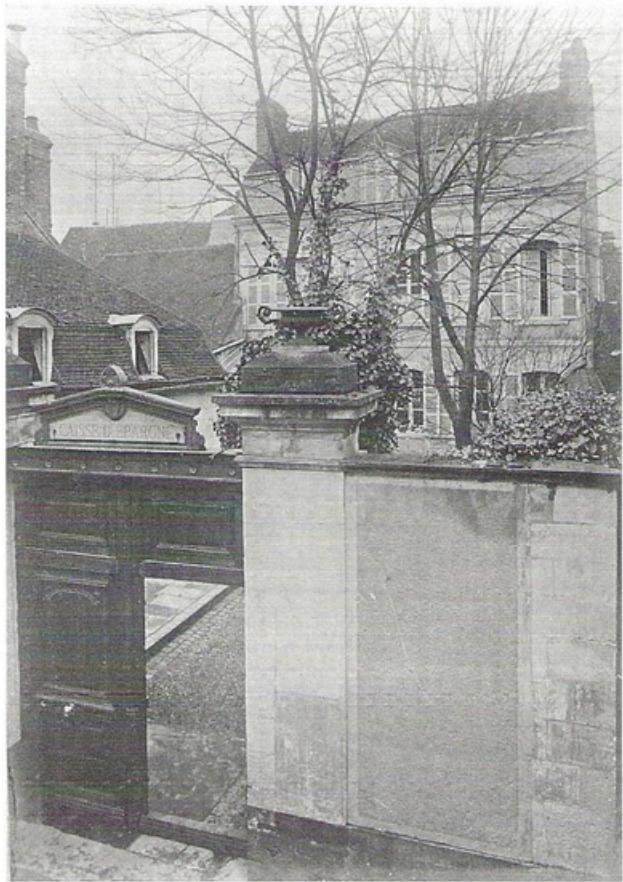
En marge de la reconstruction du collège, il faut signaler une délibération du 22 février 1903 demandant une subvention de 750F -la moitié du coût prévu pour l'aménagement de l'ancienne chapelle Saint-Antoine en ateliers fer et bois (8).

(5) - Personnellement je suis particulièrement intéressé par ces plans: Quelqu'un peut-il me dire comment me les procurer?

(6) - Il devait devenir premier adjoint au maire.

(7) - Ce buste est maintenant dans l'ancien parloir du collège, actuellement salle réservée à l'Association des anciens élèves et professeurs du Lycée.

(8) - Pendant mes études au collège, bien qu'élève en section classique, j'y ai appris les rudiments des métiers du bois, sous la direction de Messieurs Turquin et Fayadat, depuis la sixième jusqu'à la première. Depuis quelques années, cette chapelle est devenue école de danse. auparavant, elle avait été louée comme grange au moment de la Révolution à Gillet de la Jacqueminière, en charge de la "poste".



Ancienne Caisse d'Epargne

La Caisse d'Epargne et l agrandissement de l'hospice.

Le 26 octobre 1902, le conseil décide l'achat de quatre maisons pour la construction du nouvel hôtel de la Caisse d'Epargne. L'une d'elles étant occupée par le receveur de l'enregistrement, celui-ci réclame une indemnité jugée excessive; l'affaire sera résolue par le déplacement de ce fonctionnaire!

Lors de cette même réunion, est approuvée la décision de la Commission administrative de l'hospice de construire "un bâtiment pour les vieillards" (9), la communauté des soeurs hospitalières, une maternité, la pharmacie avec un laboratoire, une salle de bains pour entrants, une salle d'attente et un pavillon de consultation pour indigents; le tout pour un montant prévu de 106 000F; une subvention de 53 000F est demandée au PMU sur les sommes allouées à l'Assistance Publique." Le 23 novembre, une discussion est engagée à propos de modifications des travaux projetés.

A noter en août 1904, l'approbation de l'embauche d'une sage-femme, Mademoiselle Dumont, payée par la ville pour les indigentes et par l'hospice pour les étrangères. En janvier 1908, s'ouvre un procès avec l'entrepreneur Darchy qui n'accepte pas le décompte de l'architecte Lajoie; une transaction sur la base de 2 000F est acceptée le 1er février 1909 (10).

Le 3 août 1900, la commission administrative de l'hospice avait obtenu l'accord du Conseil afin de démolir les maisons à baux emphytéotiques du quai pour y construire ces bâtiments (11).

L'adduction d'eau de la Fontaine aux Anes.

Avec les constructions dont nous venons de parler, ce fut l'une des grosses affaires de l'époque.

On en parle dès mars 1905; l'enquête sur les travaux de recherche pratiqués sur le terrain revenant au Conseil en juin est favorable.

Le 5 août 1905, il est décidé de plafonner les honoraires des ingénieurs et architectes à 4% du montant des travaux; dans la même réunion, il est fait lecture d'une protestation de la municipalité de Brion qui craint l'assèchement de ses puits.

Le 29 octobre, le conseiller Vacquier, banquier, est chargé de répartir les honoraires entre Lajoie, architecte, et Brot, agent voyer communal, chargé des études de nivellement et des plans.

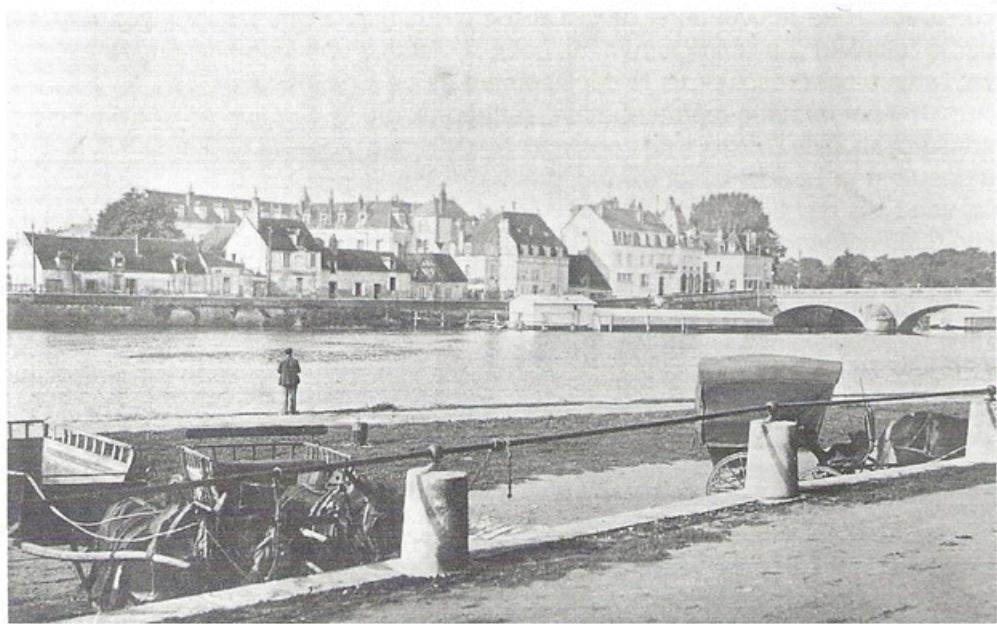
Le 3 décembre 1905, il est fait état d'une plainte du colonel du 1er Dragons, obligé de faire boire ses 650 chevaux à la rivière à cause de l'insuffisance de la source de Volgré qui débite seulement la moitié de l'eau nécessaire à la ville; un de ses chevaux s'est noyé dans la rivière! (12)

(9) - Dès 1897, avait été demandée l'autorisation de créer un hospice pour vieillards.

(10) - La construction (1841-1848) du corps principal de l'hospice avait déjà fait l'objet de procédures interminables (15 ans) avec l'architecte et l'entrepreneur; le conflit fut réglé à l'échelon ministériel.

(11) - L'une de ces maisons était une auberge déjà au moment des transformations de 1762; on la voit très bien sur les cartes postales

(12) - L'adduction d'eau depuis Volgré avait été réalisée par la municipalité Couturat sous le Second Empire.



Quai de l'hôpital 1905



Quai de l'hôpital 1914

Le même jour, est reçue une proposition de la commune de Looze de participer aux frais si l'eau lui est fournie au passage.

Le 16 février 1907, est arrêté le projet définitif de l'adduction d'eau de la Fontaine aux Anes, qui procurera l'eau "nécessaire à une ville de 5 800 habitants". Le montant des travaux est budgété à 195 000F plus 3 000F pour l'achat de terrains.

La mise en route des travaux est longue car le financement est difficile à trouver: le 17 juillet 1909, il est fait lecture d'une lettre du ministre de l'agriculture au sénateur Besnard tendant à autoriser le démarrage des travaux de la Fontaine aux Anes avant l'obtention de la subvention. Le 3 août 1910, la ville se voit attribuer une subvention de 23 400F sur le Paris-Mutuel, elle décide d'emprunter 174 600F au Crédit Foncier. Le mois suivant est signé une convention avec la commune de Looze.

Une délibération du 11 août 1913 décide la réception provisoire des travaux.

Il a fallu 2 ans d'études, 3 ans pour réunir le financement et encore 3 ans pour réaliser les travaux.

La voirie.

Le 12 avril 1905, est prise la résolution de construire une rue nouvelle entre la place de la Demi-Lune (Maintenant place de la Résistance) et la route de Charny; ce sera la rue de la Demi-Lune qui deviendra plus tard la rue Aristide Briand. Cette solution a été préférée à la prolongation de la rue qui vient d'être percée plus près de la gare(13). Ce choix sera repris en 1908 et confirmé en 1909. Le 28 juillet 1906, le conseil enregistre une "pétition" de M. Lachaume qui vient de construire ateliers et habitation sur cette rue et demande son aménagement et sa dénomination; il est décidé de la nommer rue de la Commanderie, selon le nom du lieu-dit rappelant la Commanderie Saint-Thomas installée dans les parages à partir du XIII^e siècle.

Le 3 décembre 1905, avait été enregistrée une protestation de Joseph Rivière et de Lucien Bénard pour sa vinée; ils doivent subir des expropriations pour la création d'une nouvelle rue le long de la nouvelle Caisse d'Epargne. Ce sera la rue Camille Delpy.

Le 15 septembre 1910, est projetée la construction du chemin n°58 dit de la "Côte Saint-Thibault"; le 25 février 1911, la décision est prise d'acheter les terrains nécessaires à cette fin. La Côte Saint-Thibault ne doit pas être confondue avec la Côte Saint-Jacques; la route de Cerisiers y fut installée au siècle précédent!

En décembre 1904, on choisit le type et le nombre de becs de gaz à installer; on abandonne l'idée de les installer au milieu de la chaussée de l'avenue Gambetta.

Le 23 janvier 1905, il est proposé d'élargir la chaussée du pont en créant des trottoirs en encorbellement (14). Dans la même délibération, il est décidé du goudronnage des principales rues, l'Etat prenant la moitié à sa charge, l'autre moitié revenant à la ville, l'aide du Département est sollicitée.

(13) - Le prolongement de la rue de la Commanderie fut finalement réalisé pour desservir la zone industrielle, c'est la rue Valentin Privé.

(14) - Cet encorbellement ne sera finalement réalisé que peu avant la dernière guerre.



1910 (inondation)



1910 (inondation)

En 1906, a été évoquée une étude pour la création de trottoirs en ville.

En 1907, le goudronnage des trottoirs de l'avenue de la Gare est décidé.

A noter, pour la petite histoire, un arrêté du 28 mai 1904 limitant "la vitesse maximale des véhicules à pédales et à moteurs à 10 Km/h, en ville dans les limites de l'octroi".

Le chemin de fer.

Cette époque fut l'âge d'or du chemin de fer.

Félix Besnard, qui, à l'évidence, était un esprit moderne et progressiste, en était l'ardent défenseur. Au Conseil Général, il présidait la commission qui le concernait. Il avait été fait membre d'honneur de l'Association amicale de solidarité des employés et retraités des chemins de fer français; lors de ses obsèques en 1913, le président de cette association avait tenu non seulement à porter une couronne mais à faire une allocution.

C'est lui qui relance le chemin de fer Joigny-Toucy en décembre 1896. Les horaires de cette ligne sont soumis au Conseil le 23 janvier 1905.

Le 12 avril 1905, sont étudiés les projets de chemin de fer départementaux Joigny-Courson par la vallée du Ravillon et Joigny-Charny par la vallée du Vrin (Cette dernière ligne fut abandonnée par décision du 14 avril 1907 au profit d'une ligne d'autobus).

Le 25 février 1906, c'est au tour des lignes Joigny-Auxerre et Joigny-Villeneuve-l'Archevêque.

Le tracé de cette dernière ligne est arrêté le 23 décembre 1906. Six ans après, alors que les autres sont terminées, cette ligne pose encore problème pour la traversée de la ville: le 22 juin 1912, le conseiller Grados propose un nouveau tracé, à savoir création d'un nouveau pont pour rejoindre la Côte Saint-Jacques, passer derrière le cimetière et rejoindre Looze par la rue du Tir; le premier tracé, qui avait été adopté, passait par l'avenue Gambetta, le pont, le quai et la rue des Ingles! Cette ligne ne vit jamais le jour, mais aurait sûrement été faite sans la guerre 14-18 (Dans les archives municipales existent les plans d'une jolie halte-gare qui devait être construite au coin du pont, près du marché).

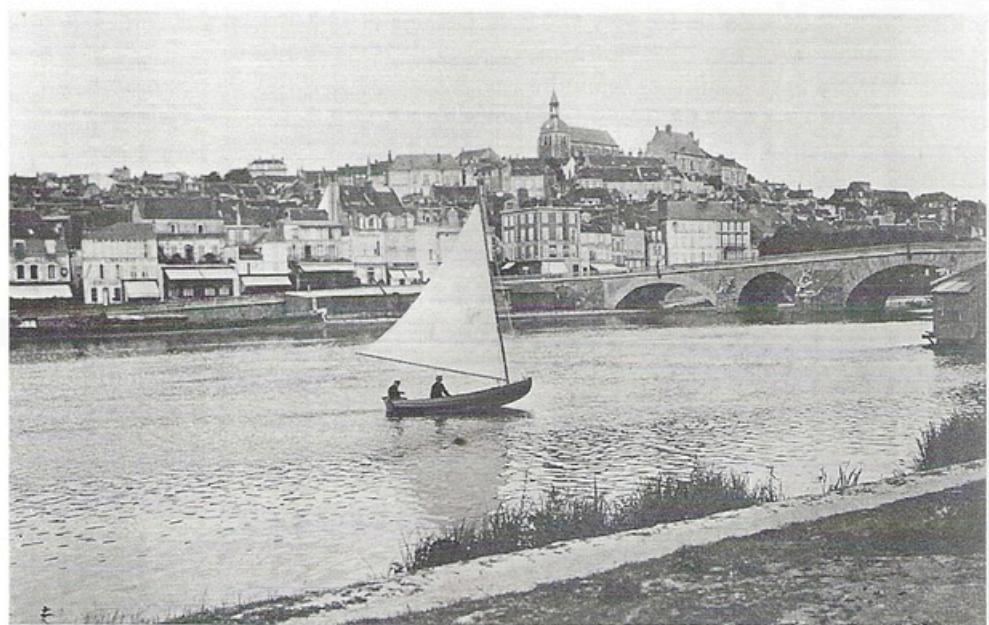
A noter que le 15 août 1907, avait été émis le voeu de prolonger la ligne Joigny-Toucy jusqu'à Moulins (15)!

Le problème des inondations.

En août 1897, les inondations des Noues d'Abandon et du barrage d'Epizy font l'objet d'un débat et surtout d'une véritable passe d'armes entre le maire et Leriche.

Le 1er mai 1903, est voté un projet d'assainissement des Noues d'Abandon et l'acquisition des parcelles nécessaires. Il en est encore question deux ans après.

(15) -Ne nous y trompons pas, il s'agit pas de moulin dans l'Allier, mais d'une bourgade voisine de Toucy



Le 22 janvier 1910, ce sont les grandes inondations que nous connaissons comme étant les plus importantes de notre région. Le 29, est voté un secours immédiat de 3 000F, mis à la disposition d'une commission à laquelle sont jointes les Dames patronnes du fourneau économique.

Le 15 septembre 1910, est décidé le dragage de l'Yonne pour lutter contre les inondations, de nouveaux secours pour les chômeurs victimes de celles-ci. Est annoncée une subvention de 6 740F sur les 14 054 dépensés pour refaire les routes notamment celle de Chamvres.

Le 17 juin 1911, soit un an et demi après, l'Etat accorde la subvention.

Tentatives d'industrialisation et promotion économique.

Besnard a toujours été obsédé par le problème de la dépopulation qui frappait sa ville notamment après les ravages du phyloxéra, qui sévit depuis 20 ans.

Le 2 juin 1892, il intervient au Conseil pour noter que le recensement de 1891 indique une nette diminution de la population due essentiellement au départ des jeunes vignerons. Il propose de donner les terrains du Chapeau pour y installer des activités industrielles. Baillet-Gauthier et Merlin pensent qu'il vaudrait mieux aider directement agriculteurs et vignerons (A noter que, chaque année, est encore attribué un prix -legs Lesire-Lacam- à un jeune couple de vignerons). Delécole, ancien maire, s'oppose à l'aliénation de la promenade qui est aussi champ de foire; Besnard rétorque que le marché aux bestiaux pourrait très bien se situer sur les boulevards du nord de la ville. Mis en minorité, Besnard abandonne ce projet.

En août 1897, est demandée l'attribution de cépages américains pour reconstituer le vignoble. Malgré toutes les aides et les efforts pour protéger ou soigner le vignoble, il devenait peau de chagrin et les friches s'emparaient des coteaux.

Le 28 février 1901, le maire dit qu'il a eu vent d'une installation d'usine à Laroche et qu'il fera tout pour faire préférer Joigny. A l'évidence, cette usine n'a vu le jour ni à Laroche, ni à Joigny!

En juillet 1906, Besnard demande l'autorisation de faire les démarches pour l'installation d'une manufacture de tabac à Joigny et de prier le député Henri Loup d'intervenir dans ce sens. Toujours sans succès.

Le 28 février 1901, il est décidé de demander une subvention pour l'extension du réseau téléphonique.

La municipalité fait tout ce qui est en son pouvoir pour parfaire son équipement, on l'a déjà vu avec le chemin de fer, la voirie, le collège, la Caisse d'Epargne, l agrandissement de l'hospice.

C'est encore le cas quand la ville cède, en 1912, un terrain pour la construction d'un hangar d'aviation près du terrain d'Epizy et participe à la souscription lancée dans ce but; finalement ce hangar (20 750F) sera fait sur les fonds du Comité national de l'aviation.

En 1910, la ville avait donné au département le terrain pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

En 1912 aussi, est projetée l'installation d'une usine électrique à Joigny.

L'économie de Joigny avait toujours bénéficié des installations militaires et du commerce procuré par une troupe importante; la municipalité fera tout pour maintenir, voire accroître, la présence de soldats dans sa ville. En 1897, on parle de l'installation du 4ème bataillon d'infanterie. Le 1er février 1909, le Conseil, informé que le régiment de cavalerie pourrait être remplacé par un régiment d'artillerie demande que ce dernier soit créé en supplément, il est prêt à aider à son implantation. Les bruits qui courraient étaient justes et le 1er Dragons fut remplacé plus tard par le 3ème RAC (Régiment d'artillerie coloniale) qui resta à Joigny jusqu'à la dernière guerre.

La prospérité de la ville tenait aussi grâce à l'administration, c'est pour quoi, le 2 juin 1906, est prise une délibération pour le maintien de la Sous-Préfecture. (16)

Musée et patrimoine.

Le 8 février 1895, le conseil municipal décide la création d'un musée; il vote 100F pour aménager les locaux contigus à la bibliothèque, après avis d'une commission qui est nommée à cet effet. Le 10 avril, 200F supplémentaires sont attribués aux travaux. En juin 1905, celui-ci étant à l'étroit, il est proposé d'en construire un sur un côté de la cour de la Halle aux Grains, l'autre côté étant réservé à la bibliothèque; "une salle de cours de dessin pourrait y être adjointe (Monsieur Gaudibert est un bon professeur!)"

Les dons.

En janvier 1908, en souvenir de son grand-père qui habitait le château de la mine près de Dixmont, M. William d'Echthal fait à la ville de Joigny un don important (17):

- 1500 livres (Histoire, archéologie, géographie, géologie, paléontologie, conchybiologie, botanique, etc...), Littératures française, anglaise, italienne,
- Atlas de la plus grande rareté, Cartes,
- Herbiers de la Forêt d'Othe et du Val d'Aoste,
- Collection de bois: 130 essences différentes,
- Fossiles: houilles avec empreintes végétales et animales,
- Os d'animaux des époques secondaire et tertiaire,
- Echinites, échinodermes et coquilles fossiles, Minéraux divers etc...

Cette collection nécessite la construction d'un autre musée, la cour de la Halle aux Grains est à nouveau proposée.

Le 13 décembre 1909, M. Lapierre, directeur de la tannerie de Saint-Julien-du-Sault, fait don d'une collection scientifique d'insectes.

(16) - Elle sera maintenue encore quelques années, mais, l'administration centrale a de la suite dans les idées et, avec le temps (20 ans), réalise ses projets! Se rapporter à la communication de Madeleine Boissy.

(17) A noter que les héritiers de Francisque Gay, qui habitait Dixmont, avaient fait don à la ville de Joigny d'une importante collection d'objets archéologiques, ayant appartenu au grand homme politique; la ville déclina l'offre "faute de place"! Cette collection est dans les réserves du Musée d'Auxerre!



Eglise Saint Thibault

Le 15 octobre 1910, Madame Veuve Camille Delpy donne un tableau peint par son mari de 2m25 par 1m50 représentant un paysage des bords de Loire; le conseil municipal accepte le legs et décide de le placer au musée. C'est à cette occasion qu'il est décidé de donner son nom à la nouvelle rue près de la Caisse d'épargne.

Le 17 juin 1911, Jean-Louis Rigollat, vétérinaire militaire en retraite, par l'inremédiaire de Me Frété notaire, lègue des livres, armes, tableaux et bronzes - sans autres précisions-, "à condition qu'ils ne soient pas vendus mais placés dans la bibliothèque et le musée".

Le 17 août 1912, le Docteur Mekdjian fait "don pour le musée" d'une tête d'éléphant et d'une tête de rhinocéros!

A l'inverse, en 1910, M. Buret de Saint-Anne, "se prétendant fils du Baron Collibeaux" dit que, contrairement aux obligations du legs, deux tableaux (Un Napoléon équestre et un Louis XIV équestre) ne sont pas en place; il en demande donc la restitution et intente une action judiciaire par Maître Rativeau, huissier; la Ville prend pour avoué Maître Prieux. Le 10 octobre 1910, le conseil municipal décide que la Ville rendra les tableaux si le plaignant paie tous les frais de justice! On ne connaît pas la suite, mais, il ne semble pas que ces tableaux soient dans les réserves de la ville.

Les classements.

Lors de la réunion du 23 janvier 1905, il est rapporté le classement du tombeau de la Comtesse Aélis (XIIIème siècle) par la Commission des monuments historiques.

Par arrêté du 23 janvier 1913, l'église Saint-Jean est classée monument historique (le classement de la voûte avait été sollicité en avril 1912); le classement de Saint-Thibault est, alors, demandé. Par arrêté du 25 janvier 1913, c'est "un bahut XVIème de l'Hospice" qui est classé(18).

En juin 1913, c'est au tour d'une toile de Saint-Thibault "Joseph expliquant les songes" datée de 1671 et signée Sébastien Bourdon (19).

Animations, Sports et Fêtes.

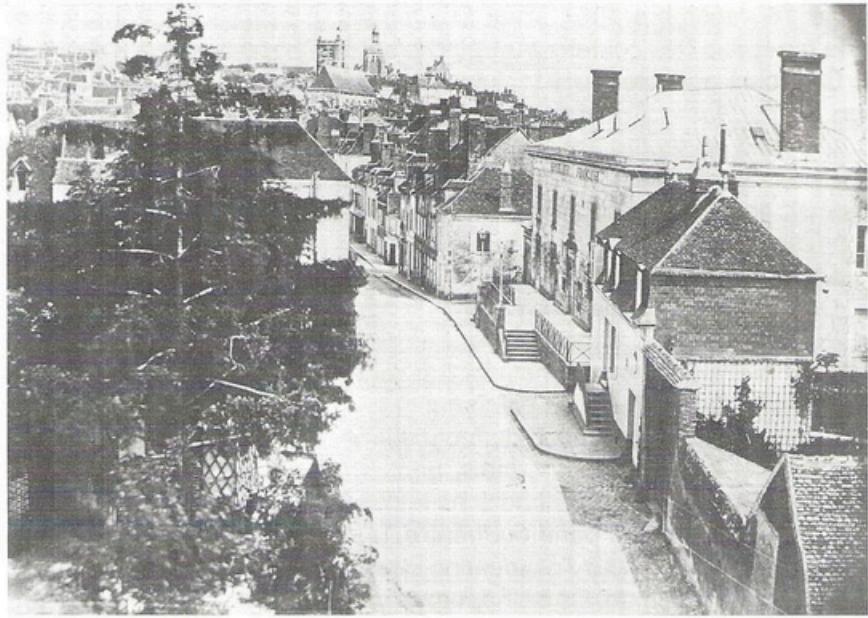
Tous les ans, avec le concours du régiment de Dragons, sont organisés des concours hippiques et des courses, en partie dotés par la municipalité. Pour 1893, M. Delécole demande une course au trot monté et une course au trot attelé.

En 1901, ont lieu le concours agricole et le concours de musique départemental , il est demandé une subvention pour les prix et le banquet du premier, pour le second, il est fait appel à une souscription publique.

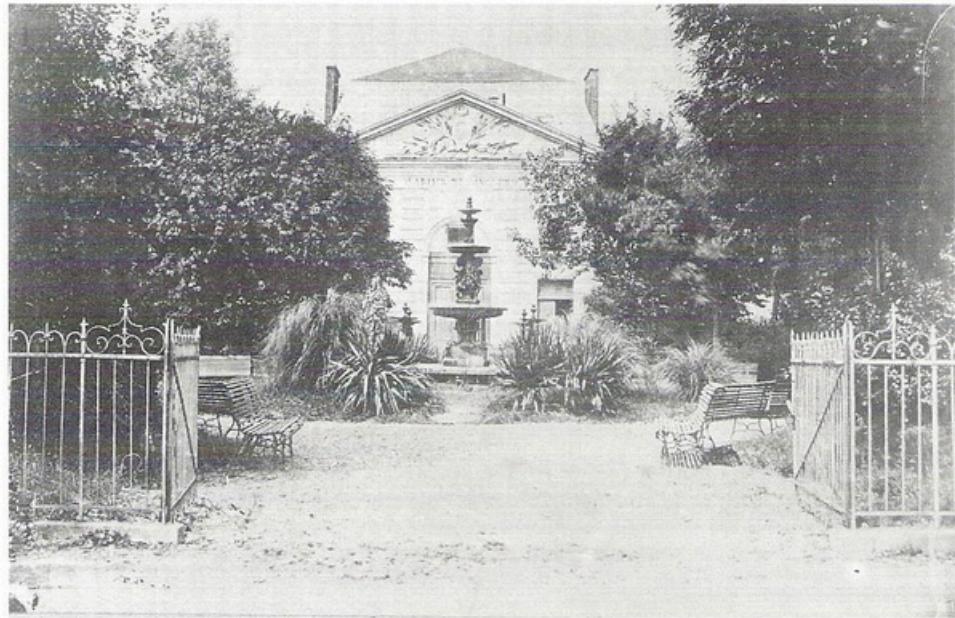
Le 2 juin 1907, Madame de Marizy et Mesdemoiselles Fresneau, Perrin et Mallet demandent l'autorisation de stationnement sur la promenade du Chapeau pour y jouer au "lawn-tennis": accordée moyennant une participation annuelle de 20 francs chacune.

(18) - On peut voir ce magnifique cabinet Renaissance dans la sacristie de la chapelle de l'hôpital.

(19) - C'est l'un des maîtres de l'Atticisme" qui fit l'objet d'une importante exposition au musée Magnin de Dijon en 1998; c'est l'une des toiles de Bourdon qui fut reproduite en page de garde du catalogue.



Théâtre municipal et entrée de la rue Saint Jacques



La promenade du midi: le jet d'eau et les jardins dit Square du Mail

Le 18 décembre 1907, c'est M. Degrais, président du Vélo jovinien, qui demande la reprise des courses au Vélodrome du Chapeau.

Pour le Concours agricole de 1911, il est demandé l'autorisation de faire participer l'aviation.

On parle en septembre 1911 des fêtes vénitiennes. Elles furent grandioses, mais ne survécurent pas à la guerre. Elles étaient de toute façon scabreuses, car elles avaient lieu de nuit éclairées à la bougie et aux lampions et de nombreux décors brûlaient.

Le 22 juin 1912, est créé le Club cyclo-excursionniste de Joigny.

Le 17 août 1912, Charles Drugé est nommé chef de la Lyre.

Le 11 août 1913, Henri Hamelin représentant la Fédération jovinienne des sports demande l'autorisation d'installer des tennis, une piste pédestre et un jeu de boules; la localisation n'est pas précisée.

Il n'est jamais fait mention du foot-ball (Le Joigny-Athlétic-Club) qui pourtant a du commencer à cette époque, mais, peut-être, les terrains (20) utilisés étaient, sans doute, privés et dans ces conditions le conseil municipal n'était pas concerné.

Une seule fois, on parle du théâtre, le 14 août 1897; mais c'est à propos des travaux à exécuter pour l'évacuation des lieux en cas d'incendie, le théâtre étant encore éclairé au gaz. On sait pourtant que son activité était importante.

Enfin le 2 janvier 1913, l'éclairage du Chapeau doit être installé pour y faire des concerts de musique nocturnes.

Les rapports avec l'Eglise.

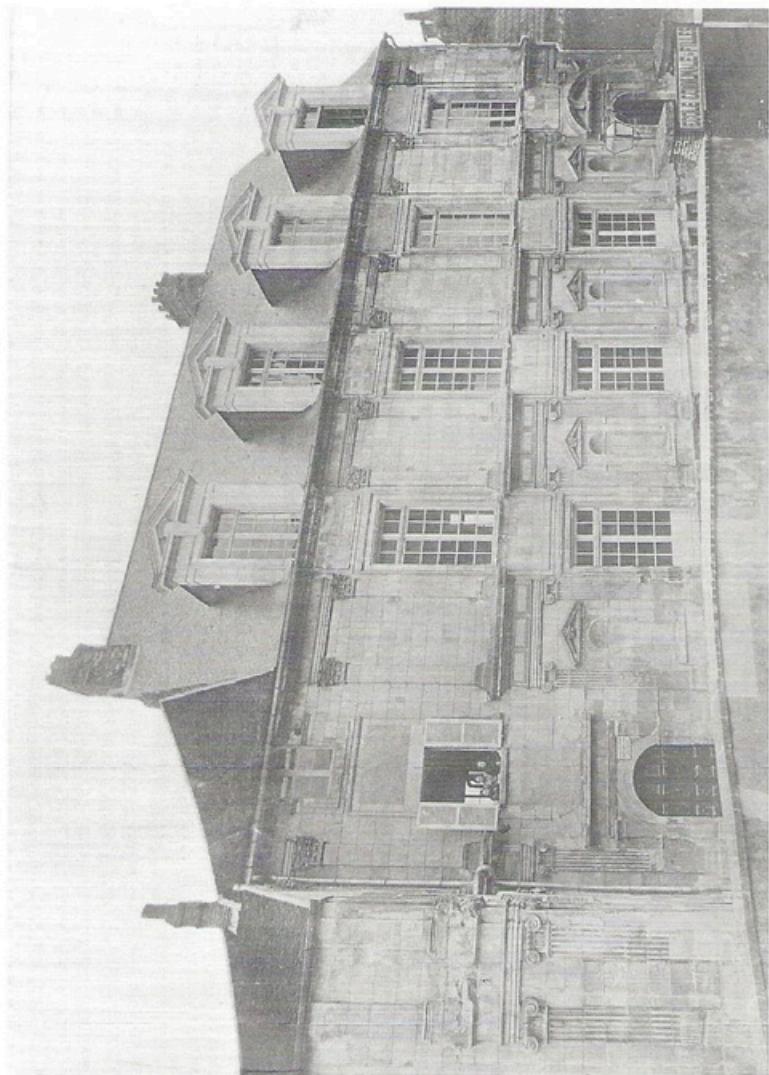
Durant cette période, nous l'avons vu en introduction, les rapports étaient assez tendus entre l'Eglise et les élus de gauche souvent plus anticlériaux que révolutionnaires car le plus souvent issus de la bourgeoisie. Cependant, à Joigny, il n'y a pas eu de vague pour l'application des lois de 1901 et de 1905; en tout cas, rien ne transparaît dans les comptes-rendus du conseil municipal.

Pour ne pas quitter complètement le paragraphe consacré au musée, nous rapporterons une anecdote amusante: en février 1901, le conservateur du musée s'est vu offrir un Christ venant de Saint-Antoine, il pense que sa place est dans une église. Le Conseil est d'accord, mais contre paiement, car . venant d'un édifice municipal! (21)

L'église Saint-Thibault a eu plusieurs problèmes. Le plus important fut celui de la tour dont la solidité précaire avait été à l'origine de l'interdiction de faire sonner ses cloches prise en 1891; des travaux entrepris sous la direction d'un architecte, M. Saint-Anne Laugier (?), et probablement avec l'aide de la Ville, permettent d'autoriser à nouveau la sonnerie (décision du Conseil du 26 octobre 1902).

(20) L'actuel terrain du karting, route de Longueron.

(21) - La chapelle Saint-Antoine fait alors partie du collège et les églises ne font pas encore partie du domaine municipal; elles sont administrées par un "conseil de fabrique".



Ancien Chateau Façade Nord

Autre ennui à Saint-Thibault: la chute, dans la nuit du 12 au 13 mai 1901, du "pendentif" (sic) (22); le conseil de fabrique fait appel à la générosité de la commune qui refuse toute participation, cette pièce architecturale n'étant pas nécessaire à la solidité de l'immeuble .

Le 23 novembre 1903, Mademoiselle Guyard, directrice du "Petit institut normal" (Future école Saint-Alpais), rue Montante-au-Palais, demande l'ouverture d'une chapelle; "demande rejetée étant donné la proximité de Saint-Jean".

Le 4 avril 1907, le point est fait sur les presbytères: celui de Saint-Thibault est situé dans la maison de Saint-Antoine (Contiguë de la chapelle du même nom), propriété de la Ville, et affectée à cet usage depuis 1853; le presbytère Saint-Jean a été légué à la Ville par Mme Saulnier-Montmarin à condition qu'il ne soit pas affecté à une oeuvre laïque; celui de Saint-André a été vendu en viager en 1858 par le curé Damien. Dans la même séance, est demandée la désaffection de l'église Saint-André. Le 27 janvier 1908, l'abbé Vulliez, nouvellement nommé, refusant d'habiter le presbytère St-André, "comme convenu avec M. Vignot", le conseil envisage sa transformation en école maternelle ou la vente pure et simple.

Malgré l'ambiance générale, à Joigny, les ponts n'étaient pas coupés, encore moins avec Félix Besnard, qui s'était marié à l'église et qui eut droit à un service religieux pour ses obsèques (23). Cette tolérance, pour un "radical" bon teint, n'était pas forcément bien vue; ce fut l'objet d'une polémique durant la campagne des élections sénatoriales qui virent son élection; Il se défendit en disant que, "pour son mariage, comme beaucoup, y compris Jaurès, il avait du faire quelques concessions à sa belle famille", ajoutant que "son fils ne pouvait pas avoir eu de prix d'instruction religieuse puisqu'au collège, il n'en suivait pas les cours". Ironie du sort, ce fils, André, devint prêtre et maître de chapelle à Fréjus, où il est enterré, ainsi que sa mère!

Les problèmes scolaires.

Le collège ne fut pas la seule préoccupation des édiles municipaux.

Le 28 avril 1901, est voté l agrandissement de l'école des filles.

Le 13 juin 1903, on crée une troisième année à l'Ecole supérieure de jeunes filles.

Le 1er février 1909, on envisage de créer une école sur la rive gauche: la ville compte exactement 5 142 habitant, 4 031 sur la rive droite et 1 111 sur la rive gauche. La propriété Arrault, ancienne gendarmerie, n'est pas retenue (24).

(22) - il s'agit de la clef pendante de la voûte du choeur, visible actuellement dans les caves de l'atelier Cantoisel.

(23) - Le Courrier de Joigny, journal de droite, lui avait d'ailleurs consacré un éloge funèbre assez favorable.

(24) - Encore une fois il faudra attendre la Municipalité pour sa réalisation



Bureau de poste rue Saint-Jacques

Le même jour, est projetée une école maternelle dans les jardins du château. Le 26 février 1912, la construction de la maternelle Saint-Jean est votée; elle sera rapidement exécutée.

Les lois sociales.

Dès le 29 juillet 1906, le Conseil décide d'appliquer la loi du 18 juillet 1906 sur le repos hebdomadaire en ce qui le concerne, c'est-à-dire pour le personnel municipal.

Dans la même séance, est décidée la formation d'une "Société de mutualité maternelle", afin de procurer une indemnité suffisante aux femmes enceintes pour qu'elles s'arrêtent de travailler pendant 4 semaines pour se soigner avant l'accouchement et s'occuper de leurs enfants pendant les premières semaines.

Le 27 janvier 1908, le Conseil décide la prise en charge, dans le cadre de l'Assistance médicale gratuite (AMG), d'un séjour à Berck de trois semaines concernant Lucienne D... qui présente une tumeur blanche du genou (certificat du Dr Pelletier); même chose pour Thérèse P... (certificat du Dr Pouillot) (25).

Le 9 avril 1911, est mise en place la commission chargée d'appliquer les Retraites ouvrières et paysannes; sont désignés à cet effet:

Pour les patrons:

- Léon Poisson (oncle de l'épouse du maire), épicier en gros,
- Gabriel Feneux, entrepreneur de travaux publics et adjoint au maire,
- Henri Champeval, négociant en nouveautés,

Pour les salariés:

- Maurice Coquet, employé de banque,
- Jules Millet, lui aussi employé de banque,
- Alexandre Galichet, employé salarié (sic),
- Paul Husquin, clerc de notaire.

Le 3 octobre 1910, est voté le rattachement du "fourneau économique" au Bureau de Bienfaisance, il s'agissait, en fait, de la soupe populaire.

Autres décisions non systématisées:

Le 20 décembre 1901, présentation d'un mémoire de M. Bonnerot, architecte à Sens, concernant la construction du marché couvert et le monument élevé en l'honneur d'Henri Bonnerot (S'agit-il d'un membre de sa famille?).

Le 18 décembre 1907, le square du Mail, aménagé pour remplacer celui qui avait été fait à la demande (et aux frais) de Louis Bonaparte face à l'entrée du quartier Dubois-Thainville, est mal entretenu; un voisin, M. Mahieu, souhaite l'acquérir; bien que les égouts de la Guimbarde y passent, la Ville décide de le mettre en vente par adjudication publique avec une mise à prix de 7000F.

(25) - Les noms figurent en toutes lettres dans le compte-rendu du conseil; il n'y avait pas alors de secret médical.

A noter, que le Conseil a décidé, dans les mêmes moments, la suppression du square du théâtre, qui était situé là où se trouve l'actuel parking du bas du boulevard du Nord, parce qu'il est "mal entretenu et peu utilisé". Cette mode, qui venait d'outre-Manche, avait été passagère et n'avait pas vraiment gagné le cœur des Joviniens!

La direction des Postes, souhaitant agrandir ses locaux, propose à la Ville une construction nouvelle, qu'elle verrait bien entre le pont et le marché couvert (Paul Tissier, architecte à Joigny, est candidat!). Le Conseil refuse cette proposition, de même qu'une implantation à la Demi-Lune. La poste restera donc dans ses anciens locaux, rue Saint-Jacques, dans une maison louée à Mademoiselle Ragobert avec un bail de 30 ans.

A noter encore deux demandes de sursis d'incorporation à l'armée: l'une concerne André Besnard, le fils du maire, étudiant en lettres à Paris, né le 25 janvier 1889; l'autre vient de Paul Hardy, étudiant en pharmacie, celui-là même qui fit, à la Ville de Joigny, un legs important de plusieurs dizaines de toiles dont certaines de grande qualité.

Pour conclure:

Disons que cette "Belle Epoque", malgré ses contradictions, s'était plutôt bien passée à Joigny, grâce à un homme surtout, son maire, Félix Besnard. Bien que membre d'un parti politique aux idées tranchées, il avait fait montre d'une grande tolérance et d'une bonhomie que chacun s'accordait à lui reconnaître; les éloges prononcés lors de ses obsèques en témoignent.

Cependant, il a une tombe toute simple et, contrairement à beaucoup d'autres, qui en firent bien moins, aucune rue ne porte son nom. Le groupe scolaire, qui avait été aménagé dans l'ancien collège (ancienne maison Davier), lui avait été dédié, mais il a disparu au profit du Groupe Garnier, en devenant les bains-douches de la Caisse d'Epargne.

Le Conseil avait souhaité lui consacrer le quai Leclerc (26), mais, à cette époque, il s'appelait "quai de Paris" et les commerçants de la Belle Epoque considéraient cela plus gratifiant que "quai Félix Besnard" (27).

Pourtant, Jean et Michelle Cassemiche m'ont appris récemment que le parking arboré du quai Leclerc s'appelait promenade Félix Besnard, mais rien ne nous le rappelle, pas même une petite plaque!

(26) - Il y habitait au N° 16.

(27) - Ragobert a eu plus de chance Le quai portant son nom, ne menait qu'à Saint Florentin.